

NON à la fusion avec Chancelade

La Chapelle Gonaguet et les Chapelais ont tout à y perdre !

L'étude de faisabilité qui a été présentée aux élus le 20 juin et les propos de M. Testut, maire de Chancelade, le **confirment** :

- hausse confirmée des impôts fonciers (+ 40% annoncé, peut-être davantage)...
- risque pour notre école de La Chapelle, appelée "à souffrir"...
- risque pour nos associations "il faudra, dans l'avenir, repenser les choses"...
- risque pour l'agence postale...
- risque pour la mairie quand elle deviendra une simple annexe...

1073 habitants face à
4328 Chanceladais
et 2122 Castellais :
quelle représentativité
aurons-nous ?

**Notre commune deviendra un hameau de Chancelade
et l'on prendra là-bas, les décisions concernant notre territoire**

Retrouvez nos documents explicatifs
sur le site Internet

gonaguet.com → fusion → comprendre

Suivez également l'actualité du Collectif
sur **facebook : Collectif LCG**

**Une disparité énorme dans la plupart des
domaines entre La Chapelle et Chancelade**

dette par habitant 3 fois moindre
capacité de désendettement 5 fois supérieure
poids financier de notre commune : **9%**
poids financier de Chancelade : **71%**

**qui nous fera perdre, en cas de fusion,
notre autonomie, notre identité, nos services,
notre vie associative, notre attractivité,
notre ruralité peut-être...**

Aujourd'hui, 8 élus suffisent à imposer à l'écrasante majorité des Chapelais qu'ils représentent,
et dont ils ont un mandat,
la disparition pure et simple de notre commune au profit de Chancelade !

La fusion, c'est déjà fait ? ils ont pris leur décision ?

Non !

Tous les élus ne sont pas prêts à nous engager dans cette entreprise plus qu'incertaine*.
Nous pouvons, **vous pouvez** faire en sorte que cela ne se fasse pas en leur montrant que nous
sommes nombreux, très nombreux, encore plus nombreux
à refuser la fusion avec Chancelade et pour cela,

signez la pétition qui vous sera bientôt proposée.

* une entreprise incertaine : l'étude laisse apparaître qu'à court terme (3 ans) la fusion est favorable au budget de la Nouvelle Commune. Mais à moyen terme (6 ans), l'étude pointe une baisse de sa capacité d'auto-financement (passant de 18,47% à 10,76% et une érosion de sa capacité de désendettement passant de 3,14 années à 5,79 années...

→ voir site Internet pour les explications

Le Collectif Chapelais